

18/09/21 au 18/10/21

Nous contacter, nous transmettre un document = une seule adresse = documentation.repias@chu-bordeaux.fr

Coronavirus / Covid-19

Tableau récapitulatif des textes par MATIS Répias

[Récapitulatif au 18/10 | Textes officiels concernant la gestion de la crise sanitaire liée au Coronavirus SARS-CoV-2 : décret n° 2021-699 et arrêté du 01 juin modifiés \(MATIS RéPias\)](#)

Mesures générales de sortie de crise

[\[Version consolidée au 18/10\] Décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire](#)

[\[Version consolidée au 18/10\] Arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire](#)

Zones de circulation de l'infection

[\[Version consolidée au 18/10\] Arrêté du 7 juin 2021 identifiant les zones de circulation de l'infection du virus SARS-CoV-2](#)

Fin à l'état d'urgence sanitaire à la Réunion

[Décret n° 2021-1328 du 13 octobre 2021 mettant fin à l'état d'urgence sanitaire à La Réunion](#)

Laboratoire

[Arrêté du 5 octobre 2021 désignant en application du 2° de l'article L. 1413-8 du code de la santé publique quatre laboratoires participant au séquençage du SARS-CoV-2 à des fins de surveillance](#)

Réserve sanitaire

[Arrêté du 17 septembre 2021 relatif à la mobilisation de la réserve sanitaire en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de l'épidémie de Covid-19](#)

Obligation vaccinale

[Instruction N° DGOS/RH3/DGCS/Cellule de crise/2021/193 du 9 septembre 2021 relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux](#)

Qualité

[Instruction interministérielle N° DGOS/RH1/DGESIP/A1-4-DFS/2021/192 du 7 septembre 2021 relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale pour les étudiants et élèves en santé, les étudiants des formations préparant à l'exercice des professions à usage de titre et les personnels enseignants et hospitaliers titulaires et non titulaires ainsi qu'à l'organisation de la rentrée 2021 dans les écoles et instituts de formation paramédicaux](#)

Hors coronavirus / Covid-19

Qualité

[Décret n° 2021-1231 du 25 septembre 2021 relatif au cadre général du contrat d'amélioration de la qualité et d'efficience des soins mentionné à l'article L. 160-30-2 du code de la sécurité sociale](#)